

Liste des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration fiscale :
A cocher en fonction de votre situation lors de votre départ.

1. REVENUS :

- Certificat de salaire annuel (*fiche de paies jusqu'à la date de départ*)
- Justificatifs d'autres revenus (*allocations familiales, subsides, chômages etc.*)

2. BIEN IMMOBILIER (uniquement propriétaire) :

- Valeur locative et valeur fiscale (*au complet*)
- Frais d'entretiens du bien immobilier (*charges de copropriété également*)
- Justificatifs intérêts d'emprunts (*prix d'achat et date d'occupation*)
- Assurance habitation et attestation cantonal de l'énergie (*HPE & THPE*)
- Loyers encaissés

3. AUTRES DÉDUCTIONS :

- Frais de perfectionnement & cotisation syndicales
- Attestation 3ème pilier A et/ou rachat 2ème pilier
- Attestation cotisation assurance vie
- Assurance maladie (*lamal, complémentaires, primes pour enfant également*)
- Frais médicaux à votre charge
- Attestation dons effectués en Suisse
- Si enfant(s) à charge, justificatif frais de garde (*la cantine n'est pas déductible*)
- Justificatifs d'intérêts d'emprunts (*crédit à la consommation, carte de crédit*)

4. PENSION ALIMENTAIRE :

- Justificatif pension alimentaire versée ou perçue

5. DIVERS :

- Livret de famille (*uniquement si enfant à charge*)
- Identifiants déclaration fiscale & attestation de départ OCPM
- Attestations des comptes bancaires (*à la date de départ*)

Nos tarifs :

- CHF 170.- Célibataire sans bien immobilier
- CHF 200.- Marié sans bien immobilier
- CHF 200.- Célibataire avec un bien immobilier
- CHF 240.- Marié avec un bien immobilier

Supplément de CHF 50.-, par bien immobilier